



« Les jeunes et le police – comment tracer les contours  
d'une nouvelle relation ? »

Enquête menée par le Forum des Jeunes entre mars et  
mai 2020

Rapport définitif

## Introduction

Les relations entre les jeunes et la police sont historiquement problématiques, comme en témoigne cette petite phrase de Fabien Jobard, sociologue de la police et directeur de recherche au CNRS : « La police, cette institution en charge d'assurer le maintien de l'ordre et la tranquillité, de réprimer les crimes et les délits, doit sans doute sa naissance et son développement à la jeunesse ».<sup>1</sup> De nombreux faits médiatisés ont récemment traduit les tensions qui perdurent entre d'une part la « jeunesse », ce corps social dont l'une des caractéristiques, lorsqu'on tente de la définir, est d'être une période de transition et de construction, et par là d'incertitudes, de fragilités et de questionnements (notamment adressés à l'organisation sociale) et d'autre part la police, ce corps constitué dont l'une des fonctions premières consiste à veiller au respect de l'ordre public, concept complexe qui permet parfois des attitudes dont le rigidité peut s'avérer liberticide.

La situation sanitaire actuelle a rendu les relations entre les jeunes et la police encore plus compliquées : entre amalgames nauséabonds et provocations inutiles, le cocktail estival chaleur/covid n'a pas du tout contribué à apaiser des rapports historiquement difficiles entre police et jeunesse.

Ce constat a été fait de nombreuses fois et les médias relayent volontiers cet état de fait. Qu'il existe un contentieux entre certains jeunes et la police ne fait guère de doute. Aux yeux du Forum des jeunes, cette situation est infiniment regrettable. Sans prétendre détenir de remède, il a opté, à travers l'enquête organisée de mars à mai 2020 pour une approche orientée vers des propositions de solutions. En effet, si l'enquête laisse évidemment une grande place à l'expression du ressenti des jeunes face aux difficultés relationnelles avec les policiers, elle tente aussi de laisser émerger des propositions concrètes pour améliorer cette relation.

Ce rapport commence par une première partie méthodologique en trois points : présentation de la chronologie de la réalisation de l'enquête ; information sur les données sociologiques de l'échantillon ; présentation du questionnaire.

Une seconde partie présente les réponses aux questions avec des résultats chiffrés.

Enfin, la troisième partie consiste en une analyse des thèmes évoqués par les jeunes dans l'ultime question de l'enquête qui les invitait à proposer des pistes de solutions pour un apaisement des relations.

Un rapport d'enquête apparaît un peu comme la conclusion d'une démarche. Cependant, le Forum espère qu'il sera aussi le point de départ d'une large réflexion avec les acteurs concernés pour permettre à des solutions d'émerger dans cette problématique aiguë de la relation entre la jeunesse et la police.

---

<sup>1</sup> Jobard F. (2015), *Police et Jeunesse*, dans *Idées économiques et sociales*, 2015/3 (N° 181), p. 40-47.  
<https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2015-3-page-40.htm>

## Première partie : Méthodologie générale

### Chronologie

Le Forum des Jeunes privilégie toujours les méthodes participatives. Les jeunes prennent donc toujours leur place dans le processus d'élaboration des projets. Il n'en a pas été différemment pour cette enquête sur les relations entre jeunes et police.

En janvier, trois groupes de jeunes (Conseil des jeunes de la commune d'Evere, jeunes de l'Institut Dom Bosco Val d'or (Woluwe) et de l'Institut Sainte-Marie de Rêves (Les Bons Villers)) ont participé à l'élaboration des questions de l'enquête. Pendant les mois de mars, avril et mai, l'enquête a été proposée aux jeunes. Au début de mars, des groupes ont été rencontrés pour compléter l'enquête en présentiel. Les circonstances liées à la covid19 ont mis un terme à ce type de démarche. Les jeunes ont alors complété l'enquête en ligne. Pour tenter d'arriver à un équilibre géographique, des contacts ont été pris pour que des jeunes des diverses régions de la Fédération remplissent l'enquête.

En juin, les résultats de l'enquête ont été présentés à cinq groupes de jeunes (Conseil des jeunes de la commune d'Evere, jeunes de l'Institut Saint-Boniface (Ixelles) et de l'Athénée royal de Huy). Ils ont pu commenter les chiffres et donner leur vision globale de la problématique.

Le 16 juin, Annick Hovine, journaliste à *la Libre*, consacrait un article à l'enquête.

Enfin, un rapport intermédiaire a été présenté aux autorités policières de la zone Bruxelles-Nord. En octobre, les résultats seront présentés au Parlement bruxellois. D'autres présentations sont envisagées.

### Données sociologiques

Plusieurs questions de l'enquête (13 à 17) étaient destinées à mieux connaître le profil des répondants. Voici les informations récoltées.

#### Âge

Tranche d'âge	En %	Nombre
Entre 16 et 18 ans	41,11	571
Entre 18 et 24 ans	47,08	654
Entre 24 et 30 ans	11,81	164
19 n'ont pas répondu		

#### Résidence

1350 répondants ont donné leur code postal ; 45 ont laissé la question en blanc ; 13 ont fourni des réponses non pertinentes.

Région - Province	%	Nombre de répondants	Répartition population (%)
Bruxelles	22	297	28
Brabant Wallon	8,96	121	8
Namur	10,89	147	10
Hainaut	24,37	329	26
Liège	27,78	375	22
Luxembourg	6	81	6

Tous les arrondissements électoraux sont valablement représentés. On notera une représentation plus forte que la moyenne de la population pour la province de Liège : c'est dû à une consultation organisée à l'Athénée royal de Huy qui a rencontré un franc succès. D'autre part, la représentation bruxelloise est corrélativement un peu trop faible.

#### *Genre*

573 (41,25%) se sont dits du genre masculin ; 793 (57,09%) du genre féminin. 23 personnes (1,66%) ont coché la case « autre ». 19 n'ont pas répondu.

#### *Lieu d'habitation*

758 répondants (54,49%) ont précisé qu'ils habitaient en ville ; 633 (45,51%) à la campagne, 17 n'ont pas répondu.

#### *Activité*

Activité	%	nombre
Etudiant-e dans le secondaire	57,20	798
Etudiant-e dans le supérieur	30,32	423
Travailleur-se	8,75	122
En recherche d'emploi	2,15	30
Autres	1,58	22
13 n'ont pas répondu		

Parmi les réponses « autres », on trouve essentiellement les réponses « volontaire » et « en décrochage scolaire ».

Ces variables sont utilisées dans la présentation des résultats qui suit, particulièrement lorsque des phénomènes significatifs sont observés.

### **Présentation du questionnaire**

Voici la liste des questions.

1. As-tu déjà été en contact avec une patrouille de police?
2. Les patrouilles de police sont fréquentes. Quels sentiments suscite(ra)it en toi la vue de policiers en rue?

3. T'estimes-tu bien informé-e sur tes droits et tes devoirs à l'égard de la police pendant un contrôle d'identité?
4. Si tu as répondu oui à la question 3, par quel moyen as-tu reçu cette information ?
5. Si tu as répondu "non pas vraiment" ou "non pas du tout" à la question 3, par quelle source souhaiterais-tu être (davantage) informé-e?
6. Des enquêtes précédentes montrent que la police a davantage tendance à contrôler les "jeunes" que les "adultes". Que penses-tu de ce phénomène?
7. Dans certaines communes, la police (et d'autres agents communaux) peuvent infliger des "Sanctions administratives communales" (SAC). La plupart visent des infractions de parking, mais un certain nombre concerne des "incivilités" (faire trop de bruit dans l'espace public, jeter des déchets par terre, uriner en rue...). Les mineurs peuvent recevoir des SAC (à partir de 16 ans, voire de 14 ans dans certaines communes) sous forme d'amendes ou de peines d'intérêt général. Parfois cette SAC est un simple rappel à l'ordre. Connais-tu ce système de sanctions?
8. . As-tu déjà été personnellement confronté à ces sanctions?
9. Penses-tu que ce système de Sanctions administratives communales : a) est nécessaire et utile pour les majeurs ET les mineurs ; b) est mal conçu s'il donne des amendes aux mineurs, car ce sont les parents qui payeront ; c) est utile pour les majeurs mais ne devrait absolument pas concerner les jeunes de 14 à 18 ans.
10. Quelles valeurs la police devrait-elle mettre en avant dans ses campagnes de recrutement?
11. En démocratie, il est essentiel de contrôler la police qui détient de nombreux pouvoirs. Ce contrôle existe en Belgique. D'après toi, qui est le mieux placé pour exercer ce contrôle?
12. Selon toi, quel est le projet absolument prioritaire qu'il faudrait mener pour une relation améliorée entre les jeunes et la police? La question est ouverte, mais voici quelques mots clés pour t'aider à répondre: communication, respect, efficacité, rencontre, force, justice...

Le questionnaire a été construit selon trois principes de base :

- La parcimonie : répondre n'excédera pas dix minutes
- La structure : on trouve des questions de connaissances, d'expérience, de suggestions d'améliorations et de mise en œuvre concrète. Cette structure a une logique, comme expliqué ci-dessous.
- La clarté : les questions sont formulées de manière simple (la phase de prétest a permis de vérifier ce fait).

Les **questions 1 et 2** forment le portail d'entrée de l'enquête. Elles appliquent le principe « Kiss » (Keep it simple, stupid) selon lequel toute complexité non indispensable doit être évitée en début de questionnaire. Pour éviter le phénomène d'agglutination des réponses semblables, les termes positifs et négatifs pour caractériser le ressenti face aux policiers ont

été mélangés. La réponse « aucun sentiment en particulier » permet de mesurer le nombre de jeunes qui ne sont pas émotionnellement directement impliqués dans la problématique.

La **question 3** est une question relevant de l'expérience personnelle de chacun. On ne mesure pas ici la connaissance réelle mais le ressenti de la connaissance. Les nuances de la réponse « non » sont là pour que le répondant prenne un moment de réflexion en se questionnant.

Les **questions 4 et 5** sont des conséquences de la question 3. La source réelle ou souhaitée qui sera privilégiée permettra de définir le meilleur canal pour faire circuler l'information concernant les droits/obligations des jeunes dans le domaine.

La **question 6** passe à un niveau supérieur dans l'implication du répondant en tant que jeune, puisqu'elle concerne le « profilage jeunes » qu'exerce(raie)nt certains policiers. La réponse « rien » permet aussi de pouvoir mesurer l'impact du phénomène « brut » dans l'esprit des jeunes.

Les **questions 7 à 9** évoquent les Sanctions administratives communales, thème cher au Forum des Jeunes et qui a été l'objet de deux avis officiels, dont un très récent. Le sujet est complexe, d'où la nécessité d'un petit paragraphe d'explication avant le questionnement. Les questions sont disposées de manière à sécuriser le répondant : une question de connaissance générale du phénomène (qui permettra de mesurer l'impact des SAC dans le quotidien des jeunes), une question sur l'expérience personnelle, et enfin une question d'avis personnel qui propose 3 réponses reflétant des sensibilités possibles devant la problématique.

La **question 10** investigate la problématique de la relation entre la police et la société, et particulièrement les jeunes, puisqu'il s'agit de valeurs mises en avant pendant la phase de recrutement. Si on veut pouvoir tirer des enseignements sur la manière dont une nouvelle relation police/jeunes pourrait être pensée, cette question prend tout son sens. La possibilité de graduer la réponse en fonction de l'importance accordée à chaque valeur permettra une lecture affinée.

Un groupe de jeunes avait évoqué « l'honnêteté » déficiente supposée de certains policiers. Il paraissait difficile de poser une question du type « pensez-vous que les policiers sont corrompus ? ». Cela aurait pu conduire à des raccourcis caricaturaux. Néanmoins, il ne fallait pas non plus évacuer cette préoccupation du questionnaire. Poser la question du contrôle de la police (**question 11**) permet donc d'aborder ce thème. L'intérêt sera de mesurer les réponses en les comparant à la situation réelle et d'émettre des recommandations.

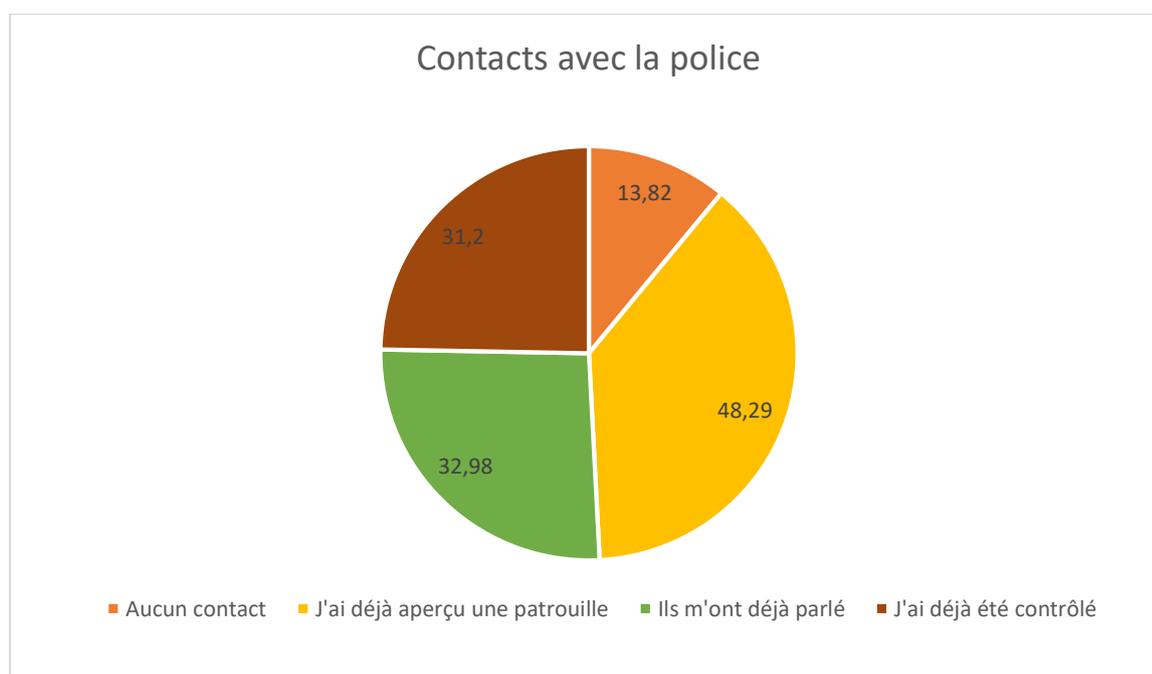
La dernière question (**12**) est ouverte. C'est la plus complexe, d'où sa position, les répondants étant dans un état de concentration suffisant. Pourquoi une question ouverte, alors que nous savons d'expérience que leurs résultats sont difficiles à analyser ? Il s'agit à ce moment-là de laisser libre cours à la créativité des répondants. Malgré la difficulté de la question, celle-ci a reçu 1228 réponses, un score assez impressionnant qui témoigne, entre autres choses, du fait que la relation entre jeunes et policiers est un sujet sensible.

## Deuxième partie : les résultats chiffrés

### Questions 1, 2: Expérimentation et ressenti de la relation jeunes/police par les répondants

Question 1 : As-tu déjà été en contact avec une patrouille de police? (plusieurs réponses possibles)

Cette question, en lien avec le vécu, avait pour objectif de mesurer la nature de la relation entre les jeunes et la police dans l'espace public de la manière la plus large possible. Il s'agissait de pouvoir graduer cette relation en focalisant déjà l'attention sur le contrôle, qui reste l'événement le plus récurrent dans la relation jeunes/police.



Certaines variables sociologiques sont intéressantes. Par souci de clarté, seuls les chiffres correspondant aux réponses « J'ai déjà été contrôlé » et « Aucun contact » sont donnés.

#### Âge

Réponses (en %)	16 - 18ans (sur100%)	18 – 24 ans(sur100%)	24 – 30 ans(sur100%)
J'ai déjà été contrôlé	18,84	35,83	56,10
Aucun contact	13,91	15,16	6,714

#### Genre

Réponses (en %)	Masculin (sur100%)	Féminin (sur100%)	Autre (sur100%)
J'ai déjà été contrôlé	41,78	22,91	39,13
Aucun contact	11,19	15,57	8,7

#### Habitat

Réponses (en %)	Ville	Campagne
J'ai déjà été contrôlé	39,10	21,75
Aucun contact	11,76	16,03

### Activité

Réponses (en %)	Etudiant ·e secondaire	Etudiant ·e supérieur	Travailleur·se	En recherche d'emploi	Autre
J'ai déjà été contrôlé	24,18	34,28	55,74	53,33	59,09
Aucun contact	14,86	14,42	4,92	6,67	9,09

### Commentaires

#### Sur le nombre de jeunes contrôlés

31,2% de jeunes contrôlés ? Le chiffre paraît assez logique aux jeunes. Certains, partant de leur propre expérience du contrôle, le trouvent même assez faible : « *Je m'attendais à plus : j'ai déjà été contrôlé plusieurs fois.* » D'autres pensent que les jeunes sont souvent contrôlés parce que les raisons de le faire sont multiples. Un répondant cite l'absentéisme scolaire ou la lutte contre les stupéfiants. Plusieurs autres tireront même argument de cette situation pour demander la légalisation de la consommation de cannabis : cela limiterait les raisons de contrôler et diminuerait d'autant les sources de problèmes lors de ces contrôles. Cette problématique est encore évoquée pour la question 6.

#### Sur le fait qu'on contrôle plus les garçons

Certains répondants donnent l'explication la plus banale : « *Les policiers savent que les garçons ont plus tendance à faire des bêtises que les filles* ». Cependant, une analyse plus fine est également proposée : « *On dirait que c'est du sexisme anti garçons, mais en fait non : c'est du sexisme contre les filles, car cela les enferme dans une conception infantiliste : « les filles sont plus gentilles ».* »

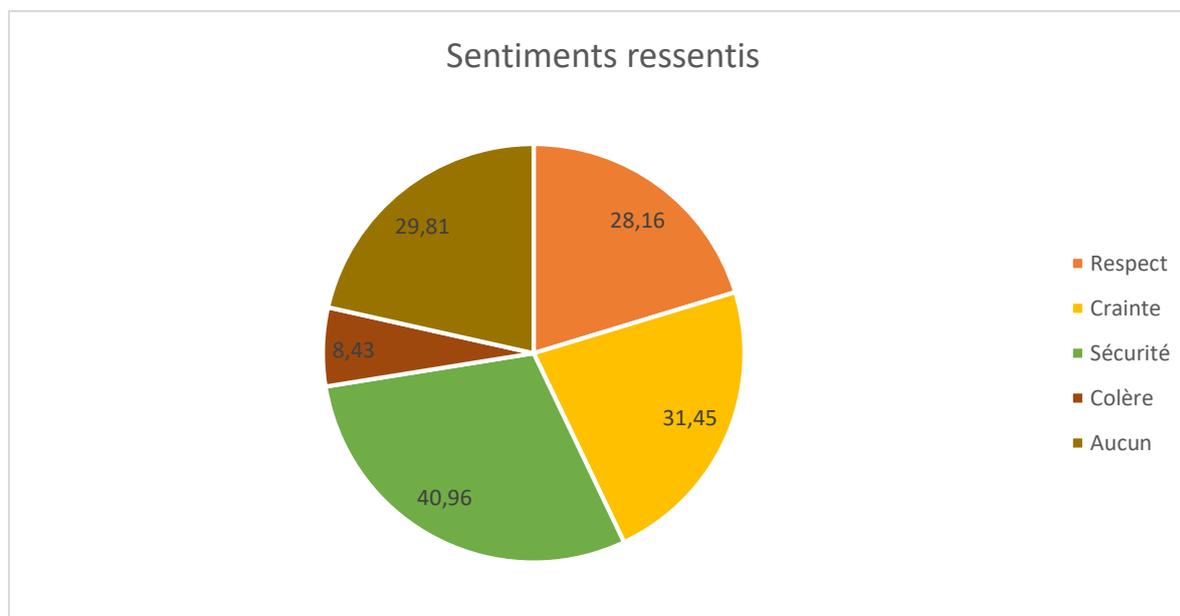
#### Sur le fait qu'on contrôle moins à la campagne

La plus faible proportion des contrôles à la campagne reçoit d'une part une explication logique (population moindre), mais aussi une autre, intéressante pour la suite : « *La police est plus proche des habitants, elle les connaît mieux.* » Et : « *Dans les villages, on connaît les policiers, ça change beaucoup de choses.* » Ce point de vue sera encore confirmé par les résultats de la question 2.

Question 2 : Les patrouilles de police sont fréquentes. Quels sentiments suscite(ra)it en toi la vue de policiers en rue? (plusieurs réponses possibles)

Cette question est également liée au vécu, dans le domaine du ressenti. La possibilité était laissée de choisir plusieurs sentiments. Près de 8% (110 répondants) ont choisi la case « Autre » : les trois quarts de ceux qui ont choisi cette option expriment des sentiments

négatifs (malaise, méfiance, stress, nervosité) à très négatifs (haine, mépris, grande peur). Ceux qui ont noté des sentiments positifs (12%) parlent d'admiration, d'envie d'être policier et de sérénité. Les 12% restant évoquent de l'indifférence. Parmi ceux qui ont choisi dans la liste proposée, voici les résultats :



Certaines variables sociologiques sont intéressantes.

#### Âge

Sentiments (en %)	16 – 18 ans	18 – 24 ans	24 – 30 ans
Respect	28,47	29,45	20,73
Crainte	24,08	33,59	46,95
Sécurité	39,54	44,48	31,10
Colère	4,75	9,82	14,63
Aucun sentiment	35,85	27,61	18,9

#### Genre

Sentiments (en %)	Masculin	Féminin	Autre
Respect	26,97	29,46	13
Crainte	28,02	33,38	39,13
Sécurité	37,3	44,12	26
Colère	9,28	6,95	39,13
Aucun sentiment	33,63	26,8	39,13

#### Habitat

Sentiments (en %)	Ville	Campagne
Respect	23,15	33,91
Crainte	35,19	26,78
Sécurité	35,98	46,91
Colère	12,30	3,8
Aucun sentiment	28,44	31,54

## Activité

Sentiments (en %)	Etudiant ·e secondaire	Etudiant ·e supérieur	Travailleur·se	En recherche d'emploi	Autre
Respect	27,83	30,73	22,95	16,67	31,82
Crainte	24,56	40,43	39,34	40	45,45
Sécurité	41,18	43,74	34,43	16,67	50
Colère	4,79	11,58	14,75	23,33	22,73
Aucun sentiment	35,26	24,35	16,39	23,33	18,18

Lors des rencontres avec les jeunes postérieures à la période d'enquête, cette question a suscité de nombreux commentaires. Ils sont classés ci-dessous en fonction des sentiments qui les ont générés.

### Respect

- Le respect est le sentiment le plus souvent cité par les jeunes qui ont répondu à l'enquête. C'est pourtant l'avant-dernier à être cité dans la liste des sentiments. En soi, le phénomène pose question. L'un des indicateurs les plus importants réside sans doute dans cette affirmation : « *Oui, et le respect doit aller dans les deux sens : si la police n'a pas de respect pour nous, alors nous ne devons pas avoir de respect pour la police* ». Autrement dit, il ne peut y avoir de respect que s'il va dans les deux sens. La réciprocité est l'un des axiomes de cette enquête : « *Je n'éprouve aucune crainte ; quant au respect : cela dépend des policiers qui contrôlent.* » Dans le même ordre d'idées, mais vu de l'autre côté, on trouve cette intervention : « *Tout travail doit être respecté, y compris quand c'est le travail des policiers* ».
- Ce souhait d'un respect réciproque sera massivement évoqué dans la question ouverte de fin d'enquête. Il est vu notamment comme une clé essentielle de l'apaisement de la relation entre jeunes et police : « *Le respect est plus important que la crainte* ».

### Sécurité

- La sécurité est citée par le plus grand nombre de répondants (40,96%). Le mot permettait deux lectures de la réponse : est-ce la sécurité que les jeunes éprouvent en présence la police, ou est-ce ce qu'ils attendent de la part des policiers, sans que ce soit toujours vérifié ? Comme le dit l'un des jeunes interrogés lors des entretiens qualitatifs : « *C'est la première chose qu'on attend d'eux* ».
- Par ailleurs, des répondants à l'enquête formulent cette attente de manière beaucoup plus critique : « *Les jeunes ont besoin de savoir qu'ils peuvent faire confiance à la police, trop pensent qu'elle ne leur sera d'aucune aide pour régler des problèmes graves comme par exemple le harcèlement* ». Ou encore : « *Le ton des policiers ne laisse parfois pas sous-entendre un simple contrôle par exemple et les jeunes se sentent quelquefois attaqués, agressés ou menacés plutôt que défendus et protégés. J'estime que la police ne doit pas perdre de vue cet objectif de protection et de défense de la population plutôt que d'attaque et de répression sous peine de se forger une image malheureusement négative.* » Cette question du « ton » sera largement évoquée lors des commentaires liés à la question ouverte finale.

### Crainte

- La crainte est le deuxième sentiment cité, après la sécurité, mais avant le respect. Un constat s'est imposé : « *30% de crainte, c'est beaucoup* ». Ce sentiment est considéré comme regrettable par de nombreux répondants, qui proposent d'emblée des idées sur lesquelles ce rapport reviendra : « *Je pense que la plupart du temps, les gens (surtout les jeunes) ont peur de la police. Donc j'estime que ce serait une bonne idée de changer ce préjugé en créant plus de liens entre la police et les adolescents.* »
- Lors des entretiens qualitatifs, une discussion a été menée sur le lien entre autorité et crainte. D'un côté, on a pu entendre ce discours : « *Si une police n'est pas crainte, elle ne peut pas faire respecter la loi, parce que les gens n'auront pas peur d'elle ; en même temps, la police doit être un peu crainte parce que c'est un pouvoir qui fait respecter les lois. Je pense que la sécurité, le respect et la crainte vont ensemble. La crainte n'est pas forcément mauvaise en soi. Par contre, si c'est la crainte parce que quelque chose s'est mal passé, là c'est grave.* ». La même idée est exprimée ici : « *Mais à part ça, tout le monde craint un peu l'autorité, parce que c'est cela qui nous gouverne. Si on n'a pas peur de l'autorité, on la transgresse et on devient plus fort qu'elle et on pourrait tomber dans l'anarchie par exemple. Si la police n'est pas crainte, comment elle peut faire régner l'ordre ? L'autorité, si elle n'est pas crainte, n'est pas utile* ». Ce discours est tempéré par cette remarque qui fixe une limite à ce sentiment que d'aucuns ont l'air de considérer comme une « crainte salutaire » : « *On craint la police parce qu'on croit qu'elle est juste, mais si elle n'est pas juste, on la craint également, mais là, c'est dans le mauvais sens du terme.* »
- Ce point de vue, qui voit dans la crainte une arme indispensable est cependant largement contesté : « *La crainte de la police n'est pas un sentiment normal : cela ne devrait pas être, parce que la police est un service à la population* ».

### Indifférence

- Près de 30 % des jeunes disent d'éprouver aucun sentiment particulier : « *Tant que les policiers ne m'approchent pas, je continue ma route, je ne vois pas pourquoi je devrais éprouver un sentiment spécial* ».
- Une autre interprétation est radicalement différente : ceux qui disent ne rien éprouver « *se la pètent* », parce qu'en fait tout le monde craint la police.

### Colère

- Les jeunes s'attendaient à ce que sentiment soit plus exprimé

Les résultats ventilés selon **le critère de l'âge** révèlent un fait troublant : les sentiments négatifs augmentent fortement chez les répondants plus âgés. Une explication propose une lecture apparemment logique du phénomène : « *Pour moi c'est normal, parce que les contacts augmentent forcément avec les années, et généralement, les contacts qu'on a avec la police, c'est quelque chose de désagréable.* »

Cependant l'interprétation est parfois plus fine et voit l'importance des médias : « *Avec tout ce qu'on voit et entend dans les médias, il est parfois difficile de voir les policiers comme des personnes au service de la population plutôt que comme des cow-boys* ». Un autre répondant affirme même que les médias ont un impact plus direct sur les plus âgés parce qu'ils n'ont plus accès au recul et à l'esprit critique que le contexte scolaire permet d'exercer.

Enfin, une formule assez glaçante résume cette problématique en en soulignant le côté interpellant : « *Cela dépend de ce qu'on vit, mais avec ce qu'on voit partout, c'est normal d'être de plus en plus révolté* ».

### **Question 3 à 5 : la connaissance des droits lors d'un contrôle**

Les questions 3 à 5 forment un ensemble : elles traitent de la connaissance de leurs droits et devoirs par les jeunes lors d'un contrôle de police. La question est pertinente : plus de 3 jeunes sur 10 disent avoir déjà été contrôlés, et cette proportion passe à plus de 5 sur 10 pour les 24 à 30 ans.

La question 3 pose simplement la question de la connaissance. La question 4 s'adresse à ceux qui disent connaître leurs droits : elle cherche à identifier la source de cette information. Enfin, la question 5 demande à ceux qui ne connaissent pas leurs droits l'institution qu'ils estiment la mieux placée pour fournir cette information.

Question 3 : T'estimes-tu bien informé-e sur tes droits et tes devoirs à l'égard de la police pendant un contrôle d'identité?

Les réponses à cette questions sont claires :

OUI	18%
NON	72%

Les variables sociologiques n'apportent pas d'informations supplémentaires particulières. Contrairement à ce qu'on pouvait croire, les plus âgés ne se disent pas mieux informés que les plus jeunes (c'est même plutôt le contraire...). Il n'y a pas non plus de différence significative selon le genre ou l'habitat.

On peut parler d'une réelle méconnaissance de leurs droits par les jeunes. Ce chiffre a été largement validé par les jeunes en entretien qualitatif : eux-mêmes ne connaissaient guère leurs droits. Certains se disaient choqués par la faiblesse du nombre de jeunes informés.

On notera également qu'aucun des policiers que nous avons rencontrés ne se souvient avoir reçu une formation spécifique à la convention des Droits de l'enfant et à l'impact que celle-ci pourrait avoir sur leur pratique, y compris lors des contrôles. L'un d'entre eux précise cependant ceci : « *Notre comportement lors d'un contrôle d'identité reste le même pour tout le monde, tout en respectant les mesures prévues par la loi (mineurs, majeurs,..)* ». Mais il ne précise pas où il a reçu la formation afférente à la différenciation entre mineurs et majeurs.

Question 4 : Si tu as répondu oui à la question 3, par quel(s) moyen(s) as-tu reçu cette information (plusieurs réponses possibles)?

Parmi les 257 personnes qui ont répondu à cette question, près de 80% citent la famille comme source d'information. 40% citent internet. Ensuite, avec une trentaine de pourcents, viennent l'école, la police et les amis. Les associations sont citées en dernier lieu : 10% des répondants y ont trouvé leur information.

Il est à noter que la question ne portait pas sur la qualité de l'information reçue, comme en témoigne cette petite intervention assez révélatrice : « *On va chercher l'info sur les réseaux sociaux ou dans les séries policières* ».

Question 5 : Si tu as répondu non à la question 3, par quelle(s) source(s) souhaiterais-tu être (davantage) informé-e?

Les réponses à cette question sont indiquées en ordre décroissant d'importance, selon le choix de l'ensemble des répondants. Les variables sociologiques apportent quelques précisions. Pour des raisons de lisibilité, seules les cases des variables présentant de fortes différences par rapport à la moyenne générale sont complétées. Pour les mêmes raisons, les chiffres des variables sont arrondis à l'unité.

L'apport des variables montre que les répondants plus âgés se réfèrent plus volontiers à Internet ou aux associations. A propos de ces dernières, on constate que les jeunes vivant dans les campagnes y ont assez peu accès/recours. On voit une nouvelle fois se confirmer l'idée que la confiance accordée à la police par les jeunes est plus forte à la campagne.

	Tous	16-18	18-24	24-30	Ville	Campagne
Ecole	58,28					
Police	51,03				47	56
Internet	30,66	13	39	55		
Associations	24,64	17	25	46	31	17
Famille	18,46					
Amis	10,6					
Pas besoin de l'info	13,96					

Comme on le verra dans l'évocation des réponses à la question ouverte finale, les jeunes croient à la vertu de la venue de policiers dans les écoles. Ils s'accordent pour dire que ces rencontres doivent être soigneusement préparées, si possible avec les élèves eux-mêmes, afin que cette rencontre puisse se faire le plus sereinement possible. De telles visites pourraient aussi être envisagées en AMO et MJ, avec, encore une fois, le concours des jeunes.

A cette condition, la venue de policiers en classe est vue positivement : cela permettrait de casser les stéréotypes, de diminuer les craintes et corrélativement d'augmenter le respect. Les policiers auraient aussi à y gagner en améliorant leur connaissance des préoccupations des jeunes : « *Les policiers dans les écoles, ce serait intéressant pour les jeunes mais aussi pour les policiers qui apprendraient ainsi à mieux connaître les jeunes. Ce serait aussi bénéfique pour l'image de la police.* » Ce point de vue est encore exprimé ici : « *Qu'il y ait des rencontres dans les écoles sous forme d'ateliers où les policiers expliquent la culture de leur métier et les jeunes leur culture, ce qu'on écoute, ce qu'on aime ou ce qui nous angoisse. Je pense que c'est aussi en essayant de comprendre notre façon de les voir qui permettra de renouer un contact sain avec la jeunesse* ».

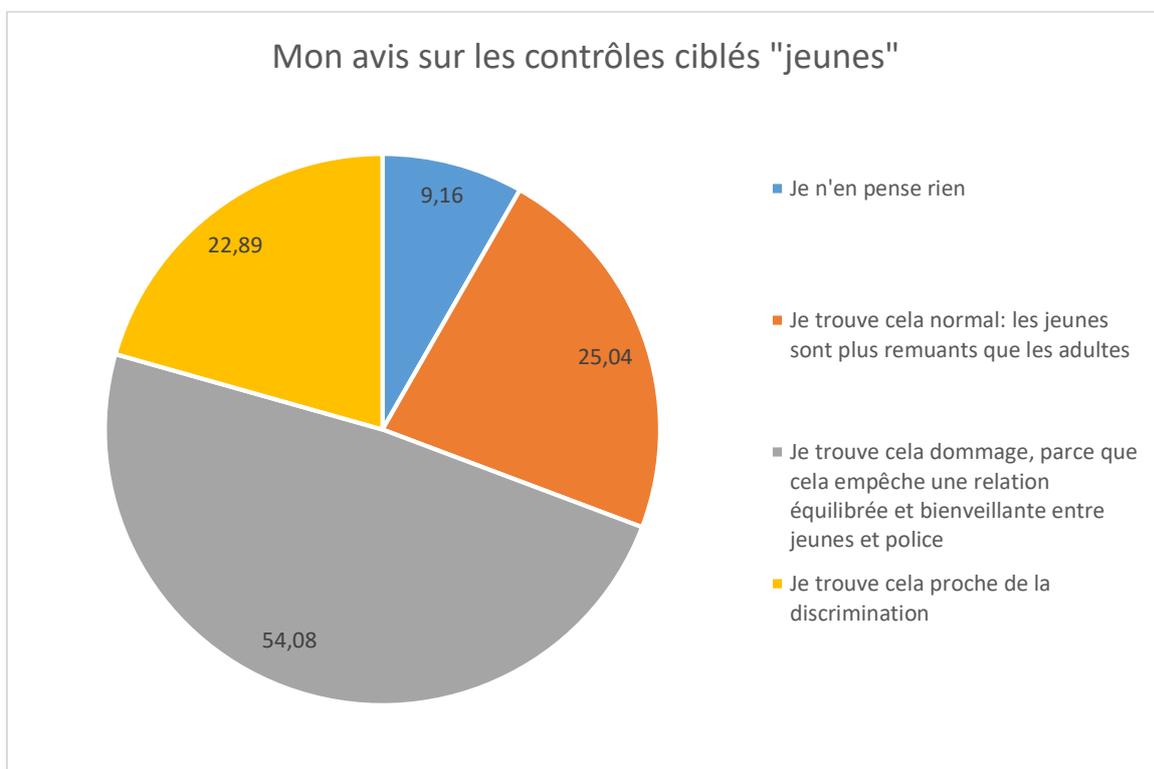
Au-delà de cette idée de faire venir les policiers dans les classes, le cours de citoyenneté est fortement questionné : « *Cela pourrait être très utile d'avoir des cours de civisme et*

*d'information sur la police, les pompiers, ou autres », « On connaîtrait plus nos droits ». Un policier interrogé dans le cadre de cette enquête défend un point de vue assez semblable, puisqu'il propose « la mise en place de cours de civisme/comportement au sein des établissements scolaires ».*

### **Question 6 : les contrôles ciblés « jeunes » : Normal ou scandale ?**

Question 6 : Des enquêtes précédentes montrent que la police a davantage tendance à contrôler les "jeunes" que les "adultes". Que penses-tu de ce phénomène? (une seule réponse)

Comme on le voit dans l'énoncé de la question, il était prévu que les répondants ne choisissent qu'une seule option de réponse. Sans doute peu désireux de limiter leur choix, un certain nombre de répondants a coché deux réponses (jamais davantage). Nous proposons donc les résultats selon le même principe que les questions précédentes. On pourrait objecter que les répondants qui ont respecté la consigne sont donc défavorisés par rapport aux autres, cependant, la lourdeur des tendances n'a pas été affectée par le phénomène des réponses doubles. Qu'on en juge en observant les chiffres.



Pour faire simple, on peut dire que 7 jeunes sur 10 regrettent plus ou moins fortement cette situation. Ces regrets s'expriment avec plus ou moins de force dans les entretiens qualitatifs. Voici quelques extraits choisis :

- « Je regrette les contrôles ciblés jeunes seulement quand il y a un doute : cela ne sert pas à grand-chose. C'est dommage et interpellant. »
- « Si les jeunes ne font rien, il n'y a aucune raison de les contrôler » « Si on te contrôle dès que t'es dans la rue, parce que par exemple tu es avec des potes, je peux

*comprendre qu'il y ait un ras le bol. Je ne vois pas pourquoi ils contrôlent s'il n'y a pas de raison de contrôler. »*

- *« Parfois les policiers choisissent des têtes de Turcs et ils ont la haine ».*

D'un autre côté, des jeunes trouvent que la police ne fait que son travail en contrôlant : *« Cela m'énerve un peu qu'il y ait des jeunes qui se font contrôler et qui (pour ça) ont une mauvaise image de la police, parce que c'est leur travail ».* Cependant, cette compréhension reste lucide : *« Il y a plus de chance que des jeunes entre 16 et 30 ans fassent des mauvaises choses que des personnes de 60 ans, 70 ans. Donc d'un côté je comprends, mais d'un autre côté, c'est dommage, parce que ça casse un peu la relation. »*

Un policier que nous avons pu rencontrer fournit une réponse assez nuancée allant dans le même sens : *« Si je trouve cinq jeunes étudiants en train de manger sur le temps de midi dans un parc sur le site, il n'y a pas de raison de les contrôler car cela me semble justifié. Si je trouve cinq jeunes au même endroit à 22:00 heures, je pense que la situation est différente surtout si cet endroit est connu comme étant un droit où il y a de la consommation de stupéfiants à 22:00 heures. Tout dépend du lieu, de l'heure et de l'endroit. Personnellement, je n'ai pas le temps de contrôler tous les jeunes du site pour mon plaisir. »*

Une remarque lors d'un entretien qualitatif avec des jeunes utilise le terme « s'inquiéter » qui paraît donner une dimension pédagogique à l'action policière : *« Il est possible que les jeunes fassent plus d'infractions, et donc il est normal que les policiers se tournent plus vers eux pendant les contrôles. C'est normal que les policiers s'inquiètent plus des jeunes si ce sont les jeunes qui commettent plus souvent des délits. »*

Ces quelques nuances ne doivent pas faire oublier le point essentiel : la problématique des contrôles ciblés « jeunes » est réelle et doit être résolue dans le cadre d'une volonté d'apaisement entre les forces de l'ordre et les jeunes. Le point est largement traité par les répondants à la question ouverte.

On remarquera en passant qu'un policier a une réflexion globale assez critique à l'égard des jeunes dans cette problématique des contrôles : *« Je pense que les « jeunes » qui dénoncent ces contrôles utilisent leur jeunesse comme un argument parmi d'autres, jouant sur une forme de discrimination, utilisant les outils que la société et les tendances politiques actuelles leur fournit pour continuer leur guéguerre contre l'autorité. Cela a toujours existé et cela continuera probablement toujours. »*

Le genre n'apporte pas de différences particulières entre les répondants, par contre, âge, lieu de résidence et occupation apportent des éclairages spécifiques.

	16 – 18 ans	18 – 24 ans	24 – 30 ans	Ville	Campagne
Rien	13,51	6,92	2,44	7,01	11,11
Normal	26,32	25,23	18,9	22,35	28,25
Dommage	48,6	58,31	59,15	56,75	51,75
Discriminant	15,96	25,08	37,8	27,38	17,46

	Etudiant secondaire	Etudiant supérieur	Travailleur	En recherche d'emploi	Autres
Rien	12,34	4,98	4,10	6,67	4,55
Normal	26,70	23,93	21,31	13,30	13,64
Domage	49,50	62,09	53,28	63,33	68,18
Discriminant	16,37	30,09	34,43	40	31,82

Ces chiffres confirment des tendances préalablement relevées : d'une part, les avis des jeunes les plus âgés ou plus impliqués dans la vie active sont plus critiques à l'égard de la police ; de l'autre, les citoyens sont également nettement plus critiques.

### Questions 7 à 9 : les Sanctions administratives communales

Les questions 7 à 9 sont consacrées aux Sanctions administratives communales, selon trois angles différents : connaissance, expérience, jugement.

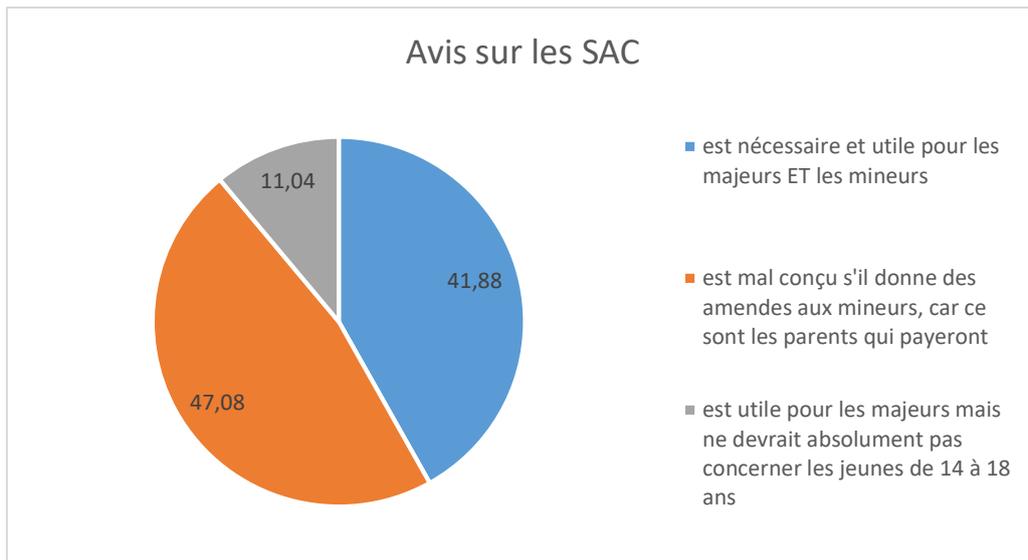
Question 7 : Dans certaines communes, la police (et d'autres agents communaux) peuvent infliger des "Sanctions administratives communales" (SAC). La plupart visent des infractions de parking, mais un certain nombre concerne des "incivilités" (faire trop de bruit dans l'espace public, jeter des déchets par terre, uriner en rue...). Les mineurs peuvent recevoir des SAC (à partir de 16 ans, voire de 14 ans dans certaines communes) sous forme d'amendes ou de peines d'intérêt général. Parfois cette SAC est un simple rappel à l'ordre. Connais-tu ce système de sanctions?

A cette question, la réponse est claire : moins de 30% des jeunes (29,7) connaissent la loi. Par rapport à une enquête précédente du Forum des Jeunes (alors Conseil de la Jeunesse), datée de 2015, le nombre de jeunes informés de l'existence de ces sanctions a encore diminué (35% à l'époque). Comme pour la connaissance des droits, on observe ici un important déficit d'information chez les jeunes. La loi est un peu mieux connue par les répondants plus âgés et par ceux qui habitent les villes, autant d'éléments assez logiques.

Question 8 : As-tu déjà été personnellement confronté à ces sanctions?

6% des jeunes ont déjà reçu une SAC. La proportion augmente fortement avec l'âge (2,5% de mineurs, contre 7% de 18-24 ans et 15% de 24-30 ans). Les répondants masculins (11%) sont 4 fois plus concernés que les répondants féminins (2,4%). Enfin, vivre en ville (9%) expose près de 4 fois plus aux SAC que vivre à la campagne (2,38). Les personnes en recherche d'emploi se disent fortement frappées par les SAC (24% !), mais leur nombre est assez peu représentatif dans l'enquête.

Question 9 : Penses-tu que ce système de Sanctions administratives communales:



Pour cette question, les variables sociologiques ne sont guère significatives.

La question des Sanctions administratives communales vient de faire l'objet d'un avis officiel du Forum des Jeunes qui a toujours trouvé ce système totalement inadapté aux mineurs, peu utile, trop peu éducatif et fortement bancal sur le plan juridique. La cacophonie liée à la crise du covid n'a certes pas amélioré le jugement du Forum sur des Sanctions administratives communales. Ainsi, malgré une avancée sur l'harmonisation des RGP par exemple en Région bruxelloise, les disparités entre communes sont restées criantes, certaines jouant davantage la carte du partenariat avec les éducateurs, d'autres créant la situation inverse et conduisant des éducateurs de rue à aider des jeunes dans les procédures de contestation des SAC. En un moment particulièrement difficile pour tous et notamment les jeunes, génération particulièrement impactée sur le plan social par la pandémie, n'a-t-on pas mieux à faire ?

On notera que 47% des répondants dénoncent un système fondé sur l'amende comme éventualité de sanction. Un policier que nous avons rencontré formule des réserves assez semblables : « *Il serait pour moi plus approprié de mettre en place des sanctions de prestations de services non rémunérés dans certains services lié à l'infraction commise par le jeune* ». On notera une formule synthétique utilisée par un autre policier : « *Je pense surtout que c'est un outil qui doit être utilisé intelligemment.* »

Un autre policier encore se montre nettement plus critique lorsqu'on lui demande si les SAC sont un outil utile dans l'exercice de sa profession : « *Je ne pense pas. Les SAC ont toute leur importance mais je doute qu'elles soient utiles si ciblées sur la jeunesse. Les jeunes n'ont généralement pas ou peu de revenus, ce seront donc leurs parents qui seront financièrement impactés. Si l'on part du postulat que les jeunes sanctionnés ont commis des infractions à cause d'un certain manque d'éducation parentale, on peut alors effectivement trouver un intérêt à établir un PV SAC à un jeune, punissant ainsi leurs géniteurs pour leur incompétence à éduquer leur enfant, mais je trouve ce point de vue très réducteur et ne prenant en compte qu'une seule cause à la commission d'infractions.* »

Il n'est pas question ici de dire que tous les comportements sont acceptables, mais de réfléchir à une attitude plus pédagogique et plus participative. Cette question, essentielle, sera traitée plus loin.

#### Question 10 : les valeurs de la police...

Plutôt que de demander « quelles valeurs la police devrait-elle incarner selon toi ? », il avait paru plus intéressant d'évoquer la formation des policiers et ce qui pouvait attirer un·e jeune dans une éventuelle carrière à la police. Pour mieux faire comprendre les résultats, on peut signaler que si tous les répondants avaient mis une valeur avec la note « 1 » (donc la plus importante à leurs yeux), cette valeur obtiendrait 6/6 dans la présentation chiffrée des résultats.

Question 10 : Quelles valeurs la police devrait-elle mettre en avant dans ses campagnes de recrutement? Classe-les par ordre d'importance (De 1 à 6:1 étant la plus importante selon toi, et 6 la moins importante)

Justice	4,56
Force	1,9
Recherche et arrestation de délinquants présumés	2,61
Sécurité	4,73
Lien social	3,3
Service à la population	3,95

Les variables sociologiques n'apportent guère de modifications à ce classement. Les deux dernières valeurs restent les dernières. Les répondants les plus âgés mettent le service à la population comme valeur première (devant la justice et la sécurité). Les personnes qui ont coché la case « travailleur·use » font de même.

On pourrait ergoter sur le fait que plusieurs des propositions ne sont pas exactement des « valeurs », ou encore sur le fait que dire que la sécurité est la préoccupation essentielle, mais classer l'arrestation de délinquants présumés en avant dernière position n'a guère de sens. Il est bon de rappeler ici que l'enquête fut construite par et pour des jeunes et que les tendances lourdes que les résultats transmettent n'en perdent nullement leur signification. De plus, et c'est sans doute le plus important, la sécurité ne se limite pas à l'arrestation des délinquants. Il s'agit d'un concept bien plus vaste, avec une dimension positive et dynamique : vivre en sécurité, c'est d'abord vivre libre !

En effet, l'idée d'un policier assurant la sécurité de ses concitoyens, agissent de manière juste et au service de la population correspond à la vision du plus grand nombre. Il y a évidemment une prise de conscience du fait qu'on désigne là un idéal : « *Le fonctionnaire de police avec les trois valeurs de tête, c'est un peu le fonctionnaire de police utopique de la démocratie modèle alors que ce n'est pas forcément possible, parce que chaque personne va avoir ses convictions. S'il y a un policier raciste, par exemple, il ne va peut-être pas faire respecter la justice et le lien social avec certaines personnes et donc c'est bien de mettre cela en avant, mais alors tout le monde doit suivre ces valeurs.* »

A propos de la dernière place occupée par la force, les échanges avec les jeunes furent on ne peut plus clairs : « *Heureusement, car sans cela, on créerait une caste de policiers qui auraient tendance à se croire plus forts et donc supérieurs. Et donc il n'y aurait plus de lien social* ». Or, ajoute un autre jeune « *le lien social est très important : de la compréhension avant tout, la force en tout dernier recours* ». Et c'est confirmé par ce troisième : « *Il faudrait peut-être donner des cours de pédagogie (lorsque la police a affaire à des mineurs, ainsi ils pourront peut-être mieux comprendre leur intention) et aussi des rappels fréquents sur l'application de leur force. Après avoir vu et entendu de nombreuses histoires sur des maltraitances (...) je pense qu'il serait primordial de leur rappeler que la force est à utiliser en dernier recours et lorsque la personne en face a un comportement violent.* »

L'utilisation de la force par les forces de l'ordre est un sujet extrêmement sensible auprès des jeunes. Comme le dit un jeune de manière très retenue : « *Il y a des choses qui ne devraient pas avoir lieu* ». Ou encore, de manière plus radicale : « *Les policiers n'ont pas besoin d'utiliser la force. Quand ils utilisent la force, c'est pour taper sur les jeunes.* » Et enfin, avec un certain sens du sarcasme : « *On voit ce que cela a donné aux Etats-Unis qui mettent la force et l'arrestation des délinquants en avant. A force d'arrêter les gens, on arrête des innocents ou on les tue sur les trottoirs parce on est des bonhommes* ».

### **Question 11 : le contrôle des forces de l'ordre**

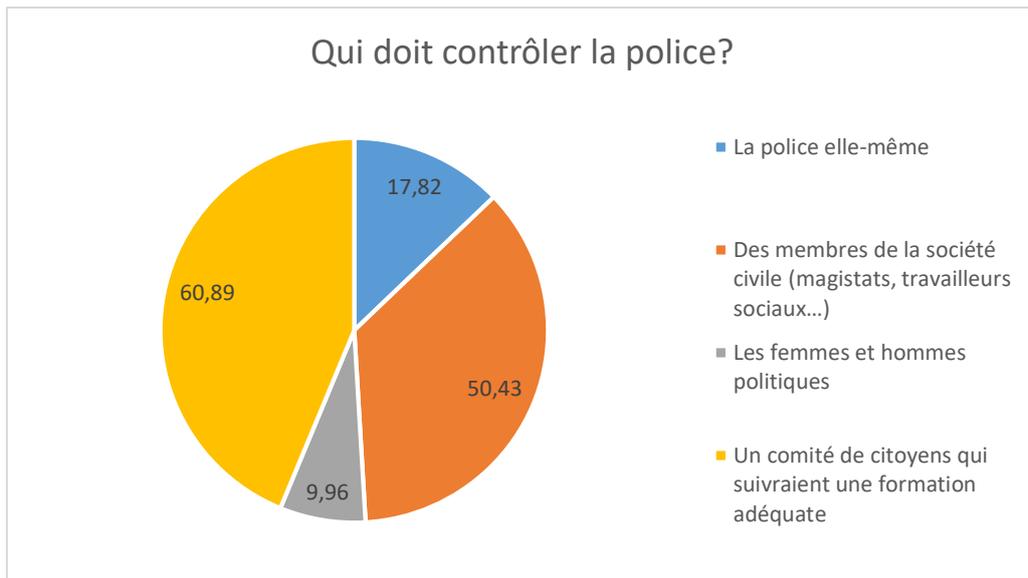
Cette question est particulièrement pertinente dans une époque où la police est fortement contestée. Il existe aujourd'hui plusieurs instances de contrôle de la police, comme l'a précisé Pierre-Yves Rosset, du Cabinet du Délégué général aux Droits de l'enfant, présent lors d'une rencontre avec les jeunes : à ce jour, le comité P est l'organe de référence ; il dépend du Parlement. Présidé par un magistrat, il examine toutes les plaintes qui indiquent un dysfonctionnement organisationnel, structurel, individuel ou une négligence/erreur grave. Le Comité P n'enquête que sur les deux premiers types de dysfonctionnements. Par exemple, si on commence à dire que la police fait du contrôle au faciès, il peut y avoir une enquête, un audit. Pour les autres plaintes, le Comité P peut déléguer le pouvoir de traiter la plainte au chef responsable de la police en question.

On peut citer également l'AIG : l'inspection générale de la police locale et fédérale (un inspecteur général et un inspecteur général adjoint) L'AIG dépend des ministères de l'Intérieur et de la Justice.

Pour le contrôle a posteriori : vers qui chacun me tourner ? Outre le comité P, il existe aussi les voies judiciaires (ex. : se constituer partie civile).

Dans le contrôle démocratique, il y a de nombreux organes extérieurs à la police. Ainsi le Délégué général aux droits de l'enfant (pour les mineurs) ou la Ligue des Droits humains par exemple peuvent venir en aide.

Question 11 : En démocratie, il est essentiel de contrôler la police qui détient de nombreux pouvoirs. Ce contrôle existe en Belgique. D'après toi, qui est le mieux placé pour exercer ce contrôle? (plusieurs réponses possibles)



Les variables sociologiques donnent quelques informations complémentaires. Ainsi, plus les répondants sont âgés, moins ils sont enclins à confier le contrôle de la police à la police elle-même. (21,7% pour les 16 – 18 ans et seulement 10,4 % pour les 24-30 ans). Le rapport s'inverse lorsqu'il s'agit de confier le contrôle à la société civile : 39,08% des mineurs le proposent, pour 77% des 24-30 ans. Le recours à un comité de citoyens reste le premier choix dans presque toutes les catégories. Il s'inscrit très certainement dans un mouvement actuel assez prégnant souhaitant rendre au citoyen, par sa participation active, un certain pouvoir de contrôle et de décision. Il est intéressant ici qu'il s'agit de la formulation d'une demande *bottom up* alors que la plupart des manifestations de la participation citoyenne organisée sont aujourd'hui le résultat de processus *top down*.

Il faut cependant souligner que c'est le principe d'un contrôle citoyen qui est avancé ici, l'étude de la faisabilité d'un tel processus n'a pas été menée. Certains jeunes se demandait d'ailleurs si un tel système pouvait être mis en œuvre, d'autres estimant qu'une réflexion plus large sur le sujet devrait être menée.

Le fait que la police se contrôle elle-même – solution avancée par 17,82% des répondants – est globalement assez contesté, suivant en cela l'adage selon lequel on ne peut pas raisonnablement être à la fois juge et partie. Dans le même ordre d'idées, le rôle des bourgmestres est questionné : « *Leur imposer un contrôle sur leur propre police alors qu'ils sont chefs de la police... je trouve qu'il n'y a pas assez de recul ... Le contrôle doit venir de l'extérieur.* »

Les politiques sont les moins souvent cités, alors qu'ils sont normalement l'émanation de la nation. Il s'agit peut-être d'un nouvel indice du fort questionnement général adressé à ceux-ci par les jeunes.

Enfin, l'appel à des membres de la société civile pour exercer un contrôle sur la police est également assez fort. La présence de magistrats au sein du Comité P va dans ce sens.

Cette question du contrôle démocratique de la police et de la sanction va s'avérer essentielle dans la deuxième partie de l'évocation des résultats de cette enquête.

## Partie 2 : les idées avancées par les jeunes pour améliorer leur relations avec la police

Cette dernière question de contenu était une question ouverte : pas de case à cocher, et donc pratiquement pas de chiffres. Elle était placée en dernière position pour que le répondant se sente à l'aise avec la thématique après avoir répondu aux 11 premières questions. En effet, les questions ouvertes demandent un effort d'attention particulier. En général, elles sont assez ignorées par les répondants. Ici, ce n'est pas le cas : sur les 1408 personnes qui ont complété l'enquête, 1213 (soit 86%) ont laissé une réponse. Visiblement, le sujet interpelle !

Des thèmes principaux apparaissent, mais ils sont interconnectés : le respect, la communication, les violences policières, la formation des policiers, le contrôle de la police... Par souci de clarté, on abordera successivement les thèmes suivants :

- Le respect (de manière générale) ;
- La rencontre (en dehors du cadre des interventions et contrôles) ;
- La communication (en général, et particulièrement dans les interventions et contrôles) ;
- La violence policière et le contrôle de la police ;
- La formation ;
- Idées en vrac.

Question 12 : Selon toi, quel est le projet absolument prioritaire qu'il faudrait mener pour une relation améliorée entre les jeunes et la police? La question est ouverte, mais voici quelques mots clés pour t'aider à répondre: communication, respect, efficacité, rencontre, force, justice...

### Le respect

- ✓ Avec le mot « communication », le mot respect a été le plus souvent cité par les répondants. Ce thème est lié à tous les autres, on ne l'évoquera donc dans ce point que de manière très générale.
- ✓ Il y a un appel massif à un respect mutuel : « *Eduquer, d'une part, les jeunes à respecter les Forces de l'Ordre - avec des sanctions dures pour ceux qui ne les respectent pas - mais également réciproquement un plus grand respect des Forces de l'Ordre à l'égard des jeunes. Bref, il faut développer une conscience du Bien Commun chez les deux parties.* » Parmi les policiers rencontrés, l'un d'entre eux insiste également sur ce respect et affirme assurer sa part : « *Je veille scrupuleusement à garder une attitude bienveillante ainsi qu'à faire passer un sentiment de respect et de sécurité tout en respectant les prescrits légaux* ».
- ✓ Certains répondants estiment que le respect de la police par les jeunes n'est pas suffisant et que la police devrait être plus stricte. Ils posent notamment la question de l'éducation et de la responsabilité des parents dans le domaine. D'autres invitent à se demander à quoi ressemblerait un monde sans police, un monde où aucune institution ne veillerait au respect des règles du vivre ensemble. Un commentaire laissé par un répondant synthétise à peu près ce point de vue : « *Je suppose qu'une*

*bonne éducation et plus de cours de citoyenneté dès la maternelle aideront (en plus d'un accompagnement des parents), ainsi (...) à démarrer dans la vie active (ou étudiante) à l'écoute de la figure d'autorité (qu'elle soit académique, patronale, politique, (...) ou dans notre cas précis policière) ».*

- ✓ D'autres invitent la police à ne pas oublier que les jeunes sont des citoyens à part entière et qu'ils n'ont pas à être traités moins bien que les adultes ; mais aussi que les jeunes sont jeunes et que cela implique d'être compréhensif. Un répondant s'exprime sur ce sujet avec beaucoup de nuances : *« Je dirais un peu plus de **respect** de la police envers les jeunes. Ceux-ci ne sont pas toujours faciles, je l'accorde, mais ils sont jeunes, parfois immatures et irrespectueux mais je pense que c'est le rôle des adultes et particulièrement de la police d'être patiente, compréhensive et qu'au lieu d'aller directement dans la menace, vouloir faire peur et la sanction, il vaut mieux essayer d'entamer une discussion respectueuse en expliquant précisément pourquoi elle est là et pourquoi le jeune est en tort, etc. Personnellement en tant que jeune, je préfère quand la police m'aborde de façon respectueuse et entame une conversation ouverte plutôt que quand elle arrive et me menace directement en me manquant de respect. Je pense que lorsque la police est respectueuse le jeune sera directement plus compréhensif, plus calme et plus respectueux. »*

Lors des entretiens qualitatifs avec les jeunes, ce dernier point a suscité un vif débat. Certains estiment qu'à 18 ans, on est majeur et que si un jeune de 18 ans veut être considéré comme un citoyen à part entière, alors il doit pouvoir être sanctionné comme un adulte. Néanmoins, une autre lecture vient instantanément corriger celle-ci : *« De même qu'on ne traite pas un enfant de 5 comme un enfant de 16 si chacun fait une bêtise, de même, un jeune de 19 et un adulte de 35. A 18 ans on se construit encore et si on est très dur avec nous je trouve cela un peu triste. Il faudrait donc être davantage dans la prévention. Et donc cette double demande est légitime. »* Et un autre renchérit : *« Si dès 18 ans on est très dur avec les jeunes, cela va faire l'effet inverse ; si un jeune voit qu'il n'est pas du tout compris, il va construire plus d'animosité envers la police et là on va avoir plus de colère. »*

### **La rencontre (en dehors des interventions et contrôles)**

- ✓ Parmi les idées les plus souvent citées pour améliorer la relation entre jeunes et police, on retrouve l'idée d'organiser des rencontres : *« Selon moi, il faudrait développer plus en profondeur le contact à la fois humain et social entre jeunes et force de l'ordre. »*
- ✓ Le but avoué de ces rencontres serait de casser les stéréotypes, de mieux se connaître, mais aussi de mieux connaître les droits et devoirs de chacun, de savoir quels sont les fonctions de la police... Il s'agirait aussi de découvrir le métier de policier : difficultés, réalités... Il s'agit pour chacun de mieux connaître la réalité de l'autre. Ces rencontres devraient aussi être organisées pour les enfants.
- ✓ La chasse aux stéréotypes et préjugés est clairement évoquée par de nombreux répondants :
  - *« Il faudrait déjà arrêter de stéréotyper les relations entre jeunes et policiers. Il faudrait que les policiers arrêtent de voir tous les jeunes comme des criminels. »*

- « Une idée serait de confronter les agents de police à des jeunes de quartiers difficiles mais qui ont réussi pour qu'ils arrêtent de tenir des opinions généralisés sur ces jeunes. »
  - « Il faudrait peut-être démonter certains préjugés qu'ont certains jeunes et les policiers l'un envers l'autre (par exemple la police pourrait organiser des activités de découvertes de toutes les fonctions de la police). »
  - « En sensibilisant les policiers aux préjugés qu'ils ont envers les différentes populations avec lesquelles ils interagissent, une prise de recul de la part de l'agent devient possible. Pour qu'un système paraisse sécurisant pour tout individu le premier pas doit systématiquement venir de l'institution, non de l'individu. On ne peut pas demander à quelqu'un d'aliéné par un système de la changer, mais bien au système de changer le sentiment d'aliénation. »
- ✓ Les lieux où pourraient avoir lieu ces rencontres sont variés. Le plus souvent cité est l'école (comme on l'a vu, des liens sont faits avec le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté). Mais c'est loin d'être le seul : on trouve aussi les maisons de jeunes, les hautes écoles et universités, les lieux de travail. Il est aussi question de rencontrer les policiers au sein des commissariats (portes ouvertes). Certains parlent aussi de rencontres dans les quartiers, avec les habitants de la commune. On trouve à ce propos l'idée que le contact des policiers avec les habitants (et les jeunes) d'un quartier devrait être obligatoire pour les forces de l'ordre.
- ✓ La forme que pourraient prendre ces rencontres est également variable : la plus souvent citée est évidemment la discussion, une discussion qui serait riche et vivante, « sans faire la morale et le blabla habituel ». Mais beaucoup d'autres idées sont également avancées : des activités extérieures avec les policiers, des stages, des activités « vis ma vie », des ateliers de découverte mutuelle (dans le cadre de l'éducation permanente par exemple), des activités en partenariat avec les éducateurs de rue. L'un des policiers que nous avons rencontrés suggère ceci : « Jeux de rôle entre jeunes et jeunes policiers en formation à l'académie : on inverse les rôles et on joue des scènes de contrôle par exemple, puis on débriefe. Cela pourrait percuter dans la tête ».
- ✓ D'un point de vue logistique, plusieurs idées apparaissent également : ces rencontres devraient pouvoir avoir lieu parfois sans armes et sans uniforme. C'est l'idée de ceux qui préconisent des activités plus informelles. Ces activités auraient du sens, comme l'indique ce témoignage : « Organiser des activités dans chaque quartier avec des policiers qui ne seraient pas en uniforme cela permettrait de créer un lien et de laisser place à une confiance. En faisant comme ça la police apprendrait aussi à connaître leurs jeunes de quartier et pourrait mettre en place des solutions pour éviter qu'ils tombent dans la délinquance ».

Il faut cependant souligner que beaucoup s'accordent pour dire que ces rencontres doivent être préparées avec soin et avec l'ensemble des acteurs concernés. En outre, un important préalable est également souvent posé : « Tout cela c'est très bien, mais tant qu'il n'y aura pas de solution au niveau des policiers qui sont violents, cela ne servira à rien ».

Cependant, cette idée de rencontre, à condition que le préalable soit rencontré, est souvent porteuse de nombreux espoirs, comme en témoigne cette remarque recueillie lors des entretiens qualitatifs : « *Se rencontrer : une très bonne idée pour le lien social, cela augmente la sécurité, la confiance.* »

## **La communication (en général, mais aussi pendant les interventions et contrôles)**

- ✓ Deuxième mot le plus cité, la communication avec la police est un thème qui préoccupe fortement les jeunes
- ✓ On notera d'abord une forte dénonciation de la manière avec laquelle les policiers communiquent lors des contrôles : « *Gros manque de communication, je me suis fait contrôlé énormément de fois, je n'ai jamais pu être écouté une seule fois.* » Il n'est pas ici question de la validité de ces contrôles (on y revient dans un point suivant), mais bien de l'aspect strictement communicationnel. Les mots des jeunes sont forts : les policiers sont invités à être moins arrogants, désagréables et hautains, à ne pas fixer sans raison, à ne pas « regarder mal ». Dans leurs propos, il leur est reproché de tutoyer sans raison, de manquer de politesse, voire même, à Bruxelles, de feindre de ne savoir parler que néerlandais. Dans leur attitude générale, ils se voient traités de cowboys par exemple ; certains commentaires regrettent que les policiers soient suréquipés pour de simples patrouilles (« *Les jeunes policiers, c'est vrai, ils s'y croient trop, ils se croient dans un film* »). Voici quelques commentaires laissés par les répondants à l'enquête ou les jeunes participant aux entretiens qualitatifs :
  - « *Il y a des policiers qui parlent directement agressivement, mais tu crois quoi ? Les jeunes ils vont penser quoi ?* »
  - « *Quoi qu'on dise, que ça soit énervé ou dans un calme absolu, ils s'en "foutent" et font leur contrôle.* »
  - « *Ce qui me dérange vraiment c'est que la police me tutoie, me manque de respect, me parle de manière impolie car je suis un jeune marocain. C'est ça la vraie discrimination. Je n'ai rien à me reprocher donc j'aimerais qu'ils me parlent avec respect, comme ils parleraient à un belgo-belge. C'est inadmissible. Quand je vois la police, je ressens plus de la crainte que de la sécurité.* »
  - « *Ils se la pètent trop. Lors d'un contrôle, j'ai eu droit à « T'es un pti con, tu m'impressionnes pas, j'ai déjà été à Charleroi ».* « *Ils devraient arrêter de tutoyer, c'est très choquant. Ils se prennent pour des caïds et cela amène des tensions inutiles. Ils devraient montrer un minimum de politesse et de délicatesse. Et surtout, ils devraient garder leur sang-froid, même si c'est difficile.* »
- ✓ A ce propos, on lira aussi avec beaucoup d'intérêt ce récit d'une expérience vécue par une jeune qui a pris part aux entretiens qualitatifs : « *Pendant le confinement, j'étais au Bois de la Cambre, il n'y avait personne, sauf une petite famille qui était assise. Et moi je faisais mon sport, un art martial. Une voiture de police est arrivée ; Ils ont été vraiment très agressifs avec moi : « Arrête de faire ton sport, tu dégages maintenant, sinon tu vas avoir 250 euros d'amende. En plus pourquoi une fille fait ce*

*sport ? Et la famille qui faisait son pique-nique elle n'a rien eu. Moi je me suis fait tutoyer, ils m'ont manqué de respect parce que il n'y avait aucune raison, je faisais juste du sport, seule. Tutoyer ne me dérange pas encore trop, mais il faut qu'ils parlent correctement. Être agressif, je n'accepte pas. »*

- ✓ Au total donc, la communication lors des contrôles ciblés jeunes paraît fortement à revoir. Mais dans quel sens ? Il y a un appel clair à davantage de bienveillance et d'humanité. Certains affirment qu'il serait bon de rappeler (à tout le monde...) que la police devrait surtout être là pour aider. Il est demandé aux policiers d'être plus empathiques, plus courtois. Ainsi, au lieu d'être rapidement offensifs, ils pourraient davantage discuter, s'enquérir du fait que les jeunes vont bien... : *« Développer l'aspect humain et le dialogue serait un vrai plus car un policier qui commence par discuter avec un jeune de façon posée et polie inspire bien plus de confiance qu'un agent qui a un comportement condescendant même si, évidemment, tous les policiers ne sont pas « mauvais » et certains font leur travail de manière admirable. (...) Montrer aux jeunes que la police n'est pas quelque chose qu'il faut voir comme un potentiel danger »*. Autrement dit, il convient d'abord d'instaurer le dialogue, plutôt que la violence et l'humiliation : *« Parler avant les menottes »*, dit de manière forte l'un des répondants. Une clé serait peut-être d'adopter un langage davantage « youthfriendly ». Comme en témoigne ce jeune : *« Si je vois qu'un flic vient vers moi pour s'intéresser à moi, pour me demander ce que je pense de la police, en montrant qu'il est intéressé, le jeune va changer. »* Ou encore : *« Montrer de l'empathie. Vérifier si la personne va bien (dans la mesure du possible) avant de prendre une position plus autoritaire voire inutilement violente (aussi bien verbalement que physiquement). Ça semble stupide mais je pense que demander si la personne va bien permettrait une meilleure relation de confiance avec la police. On notera que l'un des policiers rencontré ne dit pas autre chose quand on lui demande un comportement susceptible de détendre la relation avec les jeunes : « Etablir une conversation quand cela est possible. Cela permet d'éviter beaucoup de problèmes »*. Un autre policier a cette remarquable analyse : *« Je pense cependant que pour maintenir une entente optimale, il est nécessaire de promouvoir une communication adéquate basée sur le respect mutuel et l'ouverture d'esprit, tout en respectant évidemment le cadre légal. Plus individuellement et sur le terrain, le policier devrait également se souvenir qu'il a aussi été « jeune » à une époque. »*
- ✓ Au total, même si l'un ou l'autre répondant affirme qu'il ne voit pas pourquoi il devrait communiquer avec la police, il y a un souhait très marqué d'avoir une communication sereine fondé sur le respect (on y revient).

## **La violence policière et le contrôle de la police**

- ✓ La dénonciation des violences policières est très présente. De nombreux répondants appellent à une diminution massive de l'usage de la force qui intervient trop tôt selon eux : *« Ils ont l'insigne, ils se croient tout permis »*
- ✓ Cette dénonciation prend parfois des allures extrêmement radicales : certains affirment que tous les corps constitués basés sur une hiérarchie engendrent de fait la violence ou le racisme ; d'autres dénoncent tout un système d'oppression dont la

police n'est qu'un rouage. Parfois c'est tout un système de société qui est dénoncé :  
« *En fait les policiers ne font que refléter des préjugés qui sont dans la société entière. Juger sur l'apparence est un biais cognitif partagé par la plupart des gens, ce n'est pas une erreur typique des policiers.* »

- ✓ L'analyse de ces violences se fait plus précise dans de nombreux cas : on retrouve ici fortement la thématique du racisme et des contrôles au faciès. Mais ce n'est pas la seule : il est aussi question de sexisme, de contrôle ciblé systématiquement sur les jeunes, de contrôle selon le look (vêtements et coiffures « inhabituels » entraînent des contrôles). Parfois, la dénonciation s'exprime de manière immédiate :
  - « *Vraiment abolir les contrôles plus dirigés à l'encontre d'une catégorie de personnes, que ce soit les jeunes, les étrangers, ceux qui portent un bonnet ou ont les cheveux bleus ! Et après, permettre des rencontres...* »
  - « *Le délit de faciès comme on dit, c'est inacceptable* ».
  - « *Ça serait bien que la police arrête de discriminer les personnes. On est souvent arrêté par la police car on est foncé de peau ou parce qu'on est marocain ou autre. Il faudrait qu'ils respectent plus les personnes et qu'ils arrêtent d'utiliser le fait qu'ils ont des insignes pour pratiquer de la violence sur les plus faibles* »
- ✓ C'est globalement la toute-puissance dont semble disposer la police qui agace et révolte. Un témoignage est particulièrement révélateur et synthétique : « *Arrêter les interpellations à la tête du client, arrêter les intimidations, arrêter la provocation, arrêter d'aller dans les quartiers "chauds" pour se défouler, arrêter d'être des enflures violentes qui sous le couvert de leur "pouvoir" se permettent de faire la justice eux-mêmes.* » Même si des jeunes nous ont dit qu'« on n'en est pas là », les commentaires appelant à un renouveau de la police et à une conscientisation des policiers sont très nombreux : « *Stop à la discrimination et à la ségrégation. Aujourd'hui la police ne représente pas la justice ou la paix ou la sécurité. C'est devenu un moyen pour certains énergumènes de se sentir supérieurs et d'exercer leurs pouvoirs sur les citoyens.* »
- ✓ A côté de cette dénonciation massive de l'usage immodéré de la force (physique et psychologique) par la police, trouve-t-on des propositions ? La plus évidente est un appel à cesser les comportements gratuits qui peuvent être perçus comme des provocations par les jeunes.
- ✓ On en trouve également d'autres :
  - ne pas contrôler les jeunes davantage que les adultes ;
  - ne pas contrôler les jeunes juste parce qu'ils sont jeunes (ce qui nie le principe de la présomption d'innocence) ;
  - n'utiliser la force qu'en dernier recours et fermement sanctionner les abus ;
  - mener une réflexion sur la possibilité que les policiers ne soient pas systématiquement armés, afin de repenser la police dans son utilité sociale. Certains jeunes soulignent cependant que ce n'est jamais avec leur arme que les policiers exercent la violence et que c'est donc peut-être un faux problème.
- ✓ La présence de la police dans les quartiers populaires a suscité de nombreux débats : certains estiment que les policiers devraient être moins visibles, car c'est souvent

perçu comme une provocation, d'autres pensent au contraire que les policiers devraient plus se montrer. En fait, on touche là à un paradoxe essentiel : le sens de la présence des policiers et leur relation au citoyen. C'est notamment observable dans les grandes villes, comme en témoigne justement ce jeune : *« Cela s'applique beaucoup à Bruxelles cette mauvaise communication, parce qu'il y a des quartiers à Bruxelles où la police n'est pas acceptée directement. Il y a un manque de confiance entre les gens, les jeunes de certains quartiers et la police. Les policiers se suréquipent dans ces quartiers, du coup ça ne met pas en confiance. C'est de nouveau un cercle vicieux »*

- ✓ En fait, il paraît urgent d'agir pour de nombreux répondants. Certains évoquent un climat de haine réciproque, de cercle vicieux des préjugés : *« Arrêter les contrôles selon le faciès, la ségrégation raciale et porter le respect à tous de manière égale : autant de la part des policiers que des citoyens. Certaines populations renforcent leurs stéréotypes négatifs en commettant des délits car la police les persécute et la police les persécute car ils commettent ces délits et les transforment en stéréotypes. C'est un cycle sans fin qui fait du mal à tous »* Un autre jeune affirme : *« Pour certains jeunes, les flics c'est des têtes de Turc, comme l'inverse d'ailleurs : pour les mauvais flics, les jeunes c'est des têtes de Turc. C'est un cercle vicieux »*.
- ✓ Pour rompre un tel cercle se pose évidemment la question du contrôle de la police. Ce contrôle est jugé absolument nécessaire et devrait être mené de manière stricte par une entité extérieure à la police. Il y a un appel au respect de la loi par les forces de l'ordre. Et si certains ne la respectent pas, des enquêtes doivent être menées et les coupables sanctionnés, *« en cassant la solidarité policière si elle ne respecte pas la loi »*. Ces enquêtes devraient être menées avec transparence (le mot revient souvent). Cette attitude, on l'a déjà dit, est un préalable à tout apaisement des relations. La police devrait retirer de ses rangs les éléments racistes et violents, ce qui impose une *« restructuration en profondeur »*. Cet avis reprend très clairement la demande de transparence et de sanctions : *« Parler plus souvent des violences que les policiers commettent envers les jeunes et surtout connaître les aboutissements de chaque affaire (souvent personne en parle). Éviter que ce genre de choses soit évalué par des "amis" mais par des personnes neutres. Il faut arrêter de protéger les policiers qui abusent de leurs pouvoirs. »* Les jeunes sont bien conscients que certains abus sont sanctionnés, mais ils en appellent à une généralisation des sanctions contre les policiers déviants et à la fin de l'omerta. Certains ont le sentiment qu'en cas de problème, on croira d'abord le policier : *« Bien trop souvent l'avis d'un civil est négligé par rapport à l'avis d'un policier qui va évidemment se défendre de l'inverse de ce qu'on lui reproche étant donné qu'il est policier, qui va-t-on croire de nouveau? Encore une fois abus de pouvoir... »*
- ✓ La police aurait d'ailleurs tout à gagner à plus de transparence dans ses enquêtes internes, parce que *« 5% de mauvais policiers entachent les 95% autres qui sont impeccables malgré un métier sous constante pression. »* Au total, tout se ramène à cette même remarque : *« Rétablir la justice en punissant les crimes commis par la police (je pense à Medhi, Adil...)! Cette impunité et cette discrimination doit cesser, sans cela, comment envisager de rétablir du respect et de la confiance ? »*

## Formation

- ✓ Avec lucidité, les répondants à l'enquête évoquent abondamment la formation des policiers.
- ✓ Beaucoup demandent une formation plus « sociale » à l'académie de police : connaissance de la jeunesse et communication adaptée à celle-ci, non-discrimination, psychologie, empathie, gestion des émotions, communication non-violente, gestion des conflits interculturels, sociologie, anthropologie. D'autres demandent une formation en droit plus poussée. Cette idée du renforcement de la formation des policiers dans le sens d'une plus grande connaissance théorique est très soutenue par les jeunes : « *Ce serait vraiment positif d'avoir des policiers maîtrisant mieux les idées et les concepts* ». Voici quelques commentaires significatifs :
  - « *Former et éduquer la police pour éviter des comportements racistes, pour pouvoir faire preuve de soutien aux personnes qui ne se sentent pas en sécurité (je parle d'un peu de psychologie, d'empathie, ce sont eux qui sont en première ligne et qu'on appelle en cas de soucis, il faut une réponse plus humaine, respectueuse)* »
  - « *Il est indispensable de former et d'éduquer la police au civisme et à la lutte contre le racisme, la xénophobie, le machisme, la stigmatisation de personnes marginalisées, etc.,*»
  - *Il faudrait qu'il y ait davantage de respect et de connaissance de ce qu'est être jeune, il faut qu'il gagne en empathie. Je pense que cela serait une bonne idée qu'ils suivent des formations en psychologie, pas uniquement criminelle, mais aussi de la jeunesse.* »
- ✓ Il y a aussi une demande de renforcement des tests mesurant l'accessibilité à la formation (notamment psychologique) et une demande de formation continuée et de suivi psychologique. Les questions posées à ce sujet par les jeunes sont nombreuses : « *Comment entre-t-on dans la police? A quels critères psychologiques les policiers doivent-ils correspondre? Ont-ils une charte éthique?* »
- ✓ Le recrutement devrait viser des membres de toutes les cultures représentant la société belge.
- ✓ Avec une certaine ironie, un répondant demande un renforcement des cours en langue française, et particulièrement à la deuxième personne du pluriel, histoire d'arrêter de tutoyer tout le monde...

## D'autres idées importantes en vrac

- ✓ Plusieurs répondants invitent à légaliser le cannabis, car c'est selon eux la motivation de la plupart des contrôles. Avec moins de contrôles, on diminue le risque qu'ils dérapent, disent-ils. D'autres jeunes ne partagent pas ce point de vue : « *Très*

*mauvaise idée, cela détruit beaucoup. Des jeunes sont prêts à faire n'importe quoi pour leur dose.* » Le Forum cite ici cette problématique sans prendre position.

- ✓ Appel important à renforcer la police de quartier. Pour le respect, pour la connaissance réciproque et la lutte contre les préjugés, pour la diminution de la violence, pour l'établissement de liens avec la population et le tissu associatif, l'agent de quartier apparaît comme un acteur indispensable. Les jeunes regrettent d'ailleurs que les policiers de quartier soient submergés par les tâches administratives. Des agents de quartiers connus de tous auraient un impact très positif sur les relations entre jeunes et police : « *Les gens ne connaissent pas leurs agents de quartier. Or les gens devraient avoir des contacts avec l'agent de quartier.* ». Les jeunes regrettent donc que ce système ne soient pas suffisamment développé et souple : « *Je suis choquée par le fait que les commissariats soient fermés le soir et le weekend. C'est un peu contradictoire parce que quand les gens rentrent du travail ou sont là le weekend, la police de proximité, elle, n'est pas là.* » On se souviendra que dans les campagnes, là où la proximité est peut-être déjà une réalité, les relations avec la police sont généralement moins tendues.
- ✓ Dans cet ordre d'idées, certains jeunes insistent sur le fait que les policiers de Bruxelles devraient être bruxellois. Un répondant dit qu'envoyer les jeunes policiers inexpérimentés et sans lien avec les quartiers où ils travaillent dans les endroits les plus chauds est insensé.
- ✓ Une autre piste réside dans l'aménagement urbain des quartiers : « *Il faudrait d'abord aménager l'environnement des jeunes vivant dans des quartiers plus défavorisés : embellir les parcs, aménager les bâtiments abandonnés, créer des jardins collectifs... Si on prenait soin de ces environnements, les jeunes auraient le sentiment d'avoir une certaine importance et de ne plus être laissés pour compte. Ce qui réduirait la délinquance et donc diminuerait le besoin de la présence de la police.* »
- ✓ A ce propos, certains répondants précisent que la problématique des « quartiers chauds » dépasse largement la police, et que c'est toute la société qui doit être revue dans ce domaine : « *Tant qu'il y aura de la pauvreté et de l'injustice, il y aura des problèmes, notamment avec la police* ».
- ✓ L'idée de filmer les interventions de la police est plusieurs fois citée. Certains pensent que c'est une excellente idée, d'autres évoquent d'éventuelles dérives. Globalement cependant, la caméra apparaît comme un outil de contrôle intéressant.
- ✓ Enfin, certains répondants soulignent aussi la difficulté du métier de policier (fatigue, stress...) et demandent que les pouvoirs publics les soutiennent davantage dans l'exercice de leur profession : « *J'ai un peu le sentiment qu'on demande énormément à la police, en fait d'être parfaits, alors que malgré tout, ils restent humains ; c'est un métier très difficile à exercer. Et certains jeunes ne comprennent peut-être pas spécialement le poids* »

